

des grandes compagnies de New York, et j'indiquerai les causes probables qui ont conduit les gérants de ces compagnies de grossières indécidatesses. Je désire aussi dire quelques mots des compagnies Canadiennes d'assurance sur la vie, principalement en ce qui concerne leurs dépenses et certains autres points.

Je pose d'abord en principe que l'assurance sur la vie est la plus stable de toutes les institutions financières; la raison en est qu'elle repose sur des données scientifiques exactes. Une compagnie d'assurance sur la vie bien organisée, ayant un nombre d'assurés suffisant pour lui donner un revenu moyen, et dirigée avec prudence et honnêteté, ne peut pas faillir.

La première chose nécessaire pour établir une base scientifique, est une table de mortalité. Alors que rien n'est plus incertain que la durée d'une seule vie humaine, les résultats fournis par une table de mortalité bien graduée sont aussi certains que les lois de la gravitation. Plusieurs de ces tables ont été construites et ont plus ou moins de valeur. Une des premières est celle de Northampton, donnée par le docteur Price du registre des décès d'une paroisse de cette ville pendant la période comprise de l'année 1735 à l'année 1780. Cette table est défectueuse et indique, surtout pour certains âges, une mortalité excessive. A une certaine époque, le Gouvernement Britannique en fit la base de son plan d'annuités, et subit de ce fait une perte considérable. La table de Carlisle établie d'après les observations faites dans cette ville de 1789 à 1787, a été employée par quelques compagnies, mais a fait place, en général, à d'autres tables mieux graduées. Sur ce continent, les tables de mortalité d'un usage général, sont les suivantes: la table "Combined Experience" ou "Old Actuaries' Table" et la table "American Experience," due à l'expérience de la "Mutual Life" de New-York. Au Canada, le Gouvernement a adopté la table des Actuaires, construite sur les données de 20 compagnies Britanniques ayant un grand nombre d'assurés [169,426] et publiée en 1869. Cette table est conforme en grande partie à l'ancienne Table des Actuaires.

Après une table de mortalité, une compagnie d'assurance doit fixer un taux d'intérêt qui offre de la sécurité. Un taux d'intérêt trop élevé conduit à une faillite inévitable. Pour me servir des paroles de feu l'honorable Elizur Wright, du taux de l'intérêt dépend la vie ou la mort d'une compagnie. Par conséquent, le seul taux d'intérêt à fixer est celui qu'en toute probabilité on est certain de réaliser pendant une longue série d'années. Les taux autorisés par l'Acte du Canada sur l'assurance jusqu'à la fin de l'année 1899 était de $4\frac{1}{2}$. Ce taux a

été converti, en 1900, en celui de $3\frac{1}{2}$ pour toutes les assurances nouvelles, et toutes les anciennes assurances devaient être amenées graduellement à cette même base. Dans mon opinion, ce changement est trop sévère, et on aurait pu, en toute sagesse, fixer le taux à 4%.

Quand je me suis adressé au Comité de la Banque et du Commerce, à l'époque où ce changement était sous examen, j'exprimai l'opinion que le taux d'intérêt qu'on pouvait alors obtenir sur de bons placements serait encore en vigueur pendant un bon nombre d'années. Cette opinion s'est trouvée amplement justifiée et il est probable qu'elle le sera encore pour un temps considérable. On peut se rendre compte de la conversion ordinaire du taux de 4 en taux $3\frac{1}{2}$, en prenant comme exemple une simple prime de police ordinaire sur la vie de \$1,000, disons à l'âge de 30 ans.

La prime nette à $3\frac{1}{2}$ est de . \$343.43
La prime nette à $4\frac{1}{2}$ est de . 268.00

Différence \$ 75.03

Le changement appliqué à une compagnie en opération depuis un certain nombre d'années et ayant de nombreuses faibles inscrites dans ses livres, exige l'immobilisation d'une très forte somme supplémentaire à la réserve et lui enlèverait la possibilité de payer des profits aux porteurs d'anciennes polices. Heureusement, la décision du gouvernement permettant de faire la conversion graduellement laisse la faculté aux compagnies qui le désirent, de rendre justice dans une certaine mesure aux anciens détenteurs de polices.

(A suivre).

Plus grand sera le nombre de gens qui sauront qu'un homme est en affaires et qui auront connaissance du genre d'articles qu'il vend, mieux marcheront ses affaires. La publicité est le moyen le plus court et le meilleur de fournir cette information au public. La publicité dans les journaux constitue la meilleure publicité, parce qu'elle communique ces informations à plus de gens, à un coût moindre que n'importe quel autre genre de publicité. C'est là un fait qu'un peu d'observation établira incontestablement.

Qui l'encourt ?

Quelqu'un **doit** encourir le risque sur votre vie.

Vous pouvez mourir d'un moment à l'autre.

Cette pensée peut n'être pas agréable; mais n'en est pas moins un fait.

Qui encourt ce risque aujourd'hui ?

Si vous n'êtes pas suffisamment assuré, votre femme et vos enfants courent au moins une partie de ce risque.

Pourquoi ne pas prendre immédiatement une police dans la Manufacturers Life, une des compagnies d'assurance sur la vie les plus fortes au Canada.

The Manufacturers Life Insurance Co.,

TORONTO, ONT.

Succursales : 260, rue St-Jacques, Montréal.

133, rue St-Pierre, Québec.

Richmond et Sherbrooke.